



# Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est

Ardennes - Aube - Marne - Haute-Marne - Meurthe-Et-Moselle  
- Meuse - Moselle - Bas-Rhin - Haut-Rhin - Vosges

*Pôle jeunes*

**Projet pédagogique**

*Séjour des jeunes cyclotouristes du Grand Est*

*A La Presse  
(Vosges)*

*Du dimanche 16 août au  
samedi 22 août 2020  
(7 jours)*

*<https://ffct-grand-est.fr/>*



**Version 1 (22/07/2020)**



**Fédération Française de  
Cyclotourisme**

## ***1/ Descriptif du centre***

Type de séjour :	séjour spécifique de cyclotourisme agréé DDCCS54
Organisateur :	pôle jeunesse du Comité Régional Grand Est de la FFCT représenté par son président : Jacques Raczkiewicz
Directeur :	Olivier Sinot (06 80 25 82 70)
Dates :	du dimanche 16 au samedi 22 août 2020
Lieu :	Le Pont du Metty – 21 Route de la Courbe - 88250 La Bresse <a href="https://odcvl.org/le-pont-du-metty">https://odcvl.org/le-pont-du-metty</a> capacité d'hébergement du centre : 207 lits
Nombre d'enfants accueillis :	37
Age des enfants accueillis :	9 à 16 ans
Nombres d'adultes :	9
Activité dominante :	cyclotourisme (VTT)
Hébergement :	en dur
Tarif :	240 €
Séjour agréé J&S	N° 054 09 45 SP 000 319



## ***2/ Eléments clés du projet éducatif de l'organisateur***

**Sécurité :** la sécurité des jeunes doit être une priorité de tous les instants pour l'équipe d'animation. Sécurité pour la pratique des activités (sportives ou autres), mais aussi sécurité sanitaire, morale et affective.

**Vie en groupe :** les activités proposées devront permettre de favoriser l'apprentissage de la vie en groupe. Aucun enfant ne devra se sentir mis à l'écart.

**Tourisme :** le programme proposé permettra aux jeunes de découvrir la région du séjour avec sa culture, ses traditions et ses paysages.

**Initiatives :** les jeunes pourront être amenés à être partie prenante de la vie du groupe. Les prises d'initiative des enfants seront favorisées en les mettant en situation de proposer, de décider et d'agir.

## ***3/ Intentions éducatives de l'équipe d'animation***

Les animateurs du séjour sont principalement des bénévoles issus du monde du cyclotourisme. Par conséquent, ils sont en parfaite adéquation avec le projet éducatif de l'organisateur. Ils auront à cœur de permettre aux jeunes de pratiquer le tourisme à bicyclette tout en veillant à leur sécurité. Ils profiteront de ce séjour pour différencier leurs activités de celles classiques effectuées en club tout au long de l'année. Ils favoriseront la prise d'initiative des jeunes. Ils profiteront de cette période de vacances pour leur faire découvrir des activités sans vélo. Enfin, ils veilleront à ce que les rythmes de vie soient adaptés à l'âge des participants.



## 5/ L'équipe d'animation

L'équipe est constituée de bénévoles issus des clubs cyclotouristes du Grand Est. La plupart encadrent et animent dans les écoles cyclos de la région et sont déjà connus des jeunes.

L'équipe comporte : 9 animateurs/trices dont 1 directeur-animateur

Paul	Caroline	Christophe	

Robert	Paul	Benoit	Olivier

Mélanie	Denis		

## 6/ Programme

Jour	Matin	Après-midi	Fin d'après-midi	Soirée
<b>Dimanche 16 août</b>	Accueil à La Bresse à 11 h Repas tiré du sac Présentations / installation	Randonnées à vélo : Le tour de La Bresse	Activités de fin d'après-midi  Temps calme, jeux extérieurs	Veillée : randonnée pédestre
<b>Lundi 17 août</b>	Randonnées à vélo	Randonnées à vélo		Veillée : soirée loto
<b>Mardi 18 août</b>	Randonnées à vélo + visite	Randonnées à vélo		Veillée
<b>Mercredi 19 août</b>	Randonnées à vélo	Randonnées à vélo		Veillée
<b>Jeudi 20 août</b>	Randonnées à vélo + activité	Randonnées à vélo		Veillée
<b>Vendredi 21 août</b>	Randonnées à vélo	Randonnées à vélo		Veillée
<b>Samedi 22 août</b>	Randonnée à pied + visite	Départ de La Bresse à 13 h 30		

Itinéraires VTT

<https://www.labresse.net/la-bresse-velo-vtt.html>



## 7/ La vie quotidienne


<i>Journée type</i>	
7 h 30	Lever, toilette, rangement des chambres, mise en tenue
7 h 45 à 8 h 30	Petit-déjeuner
9 h	Départs des groupes sur les différents parcours ou activités du matin
12 h	Pique-nique sur le terrain
13 h 30	Randonnées ou activités de l'après-midi
16 h 30 à 17 h 30	Retour au centre – Goûter
17 h 30	Temps libre ou multi activités
19 h	Dîner au centre d'hébergement
20 h	Rédaction du compte-rendu des activités de la journée par les jeunes
20 h 30	Veillée
21 h 30 à 22 h 30	Coucher étagé selon les âges précédé de 30 minutes de temps calme



## 8/ Le quotidien des participants

<p><b>Les régimes alimentaires</b></p>	<p>Les participants ayant des régimes alimentaires particuliers devront le signaler lors de leur inscription. Bien que les organisateurs fassent tout leur possible pour satisfaire les demandes particulières, ils se réservent le droit de refuser l'inscription d'un jeune, s'ils sont dans l'incapacité d'assurer un régime alimentaire particulier.</p>
<p><b>La santé et les soins</b></p>	<p>En cas de soucis de santé, les participants s'adresseront aux assistants sanitaires du séjour. Un cahier des soins sera tenu à jour.</p> <p>Si le jeune suit un traitement, ses médicaments devront être confiés au début du séjour au responsable, accompagnés de l'ordonnance, dans une pochette avec son nom indiqué dessus. Aucun médicament ne devra rester en possession d'un jeune.</p>
<p><b>L'argent de poche</b></p>	<p>L'argent de poche pourra être conservé par le jeune ou bien pourra être confié par les parents à l'un des animateurs lors de l'accueil. L'argent devra être dans un porte-monnaie (pas d'enveloppe cachetée) avec le nom du jeune inscrit dessus et une fiche indiquant le montant confié au jeune.</p> <p>Un minimum de 5 € paraît raisonnable pour que le jeune puisse acheter au moins une carte postale et un petit souvenir lors de la sortie shopping. D'un autre côté, les fortes sommes d'argent ne sont pas conseillées.</p>
<p><b>Trousseau type</b></p>	<p>1 VTT en parfait état          1 casque (obligatoire)          Gants de vélo courts          1 baudrier réfléchissant (obligatoire)          Eclairage sur le vélo (lampe blanche à l'avant et feu rouge à l'arrière) suffisamment puissant pour la sortie nocturne          1 bidon sur le vélo ou camel back (obligatoire)          3 cuissards courts          1 cuissard long          2 à 5 maillots cyclistes          1 veste mi-saison ou coupe-vent          1 sweat-shirt chaud          1 sacoche (ou sac à dos)          Un nécessaire de réparation sur le vélo dont 1 chambre à air adaptée aux roues du VTT et une patte de dérailleur. Complément mécanique à avoir dans sa valise : plaquettes ou patins de frein et une seconde chambre à air          1 paire de chaussures vélo habituelles          1 paire de chaussure de sport          1 paire de chaussures d'intérieur (pantoufles, claquettes)          1 imperméable          1 nécessaire de toilette          1 ou 2 serviettes de toilette / gant de toilette          7 sous-vêtements pour la durée du séjour / 7 t-shirts pour la durée du séjour (idée : préparez un sachet identifié par jour avec t-shirt, slip et chaussettes)          1 survêtement          1 ou 2 shorts          1 pantalon          1 pyjama          1 maillot de bain (si baignade possible) + bonnet de bain + serviette de bain à séchage rapide          + sac à dos marqué avec le nom du jeune sur le sac          1 short de bain + chaussures de plage (si activités nautiques)          1 sac à linge sale</p>



	<p>1 lampe de poche  1 paire de lunettes de soleil / 1 casquette ou chapeau / crème solaire  Quelques barres de céréales ou pâtes de fruit  Mouchoirs en papier  Stick lèvres hydratant (les lèvres sèchent à force de respirer fort en pédalant)  1 pochette avec quelques masques jetables ou 1 lavable dans le sac à dos de vélo  1 pochette avec quelques masques jetables ou 1 lavable dans la valise dans la chambre</p> <p style="text-align: center;"><b>Remarques</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Le nom du jeune devra être marqué au feutre indélébile sur chaque vêtement / sac</i>  <i>Une étiquette sur le vélo avec le nom du jeune serait la bienvenue</i></p>
<b>Les interdits</b>	Pétards, briquets, couteaux, objet tranchants, cigarettes, alcool, drogues.
<b>A éviter</b>	Jeux électroniques, baladeurs, sonos portables, grosses quantités de sucreries, pulvérisateurs.
<b>La gestion du linge</b>	Pour un séjour de 7 jours, il n'est pas prévu de service de blanchisserie. Les participants veilleront à apporter une quantité suffisante de linge.
<b>La sortie exceptionnelle avec un parent</b>	Les parents, ou toute personne nommément désignée par eux peuvent emmener leur enfant au dehors du centre de vacances. Ils devront retourner au directeur la fiche de déclaration de sortie. Fiche à demander ou à télécharger sur le site du COREG Grand Est FFCT.
<b>La communication</b>	<p>Téléphone : les téléphones portables sont autorisés en journée.</p> <p> Les téléphones portables et tous appareils électroniques seront récupérés chaque soir par les animateurs avant le dîner (à 19 h) et seront rendus le lendemain matin au petit-déjeuner (à 7 h 45). Une salle équipée de multiprises sera dédiée au stockage des portables durant la nuit où ils seront rechargés (cordon d'alimentation à remettre avec le téléphone). Parents : pensez à mettre une étiquette sur les cordons d'alimentation et une étiquette au dos du téléphone, avec le nom de votre jeune.</p> <p>Possibilité de contacter tout jeune sur le téléphone du directeur pendant les repas au :  06 80 25 82 70 (Olivier Sinot).</p>
<b>Les bâtiments</b>	Le port du masque est requis pour tous dans tous les espaces clos (dans tous les bâtiments)
<b>Les chambres</b>	<p>Chambres de 3 à 4 personnes. Chaque occupant disposera d'un casier de rangement. La literie est fournie.</p> <p>La répartition dans les chambres sera effectuée le premier jour. Le placement dans les chambres se fera par âge et avec un maximum de 2 jeunes d'un même club dans une même chambre.</p> <p>Durant le séjour, les chambres n'étant pas un terrain de jeu, seuls les occupants de chaque chambre auront le droit d'y pénétrer.</p> <p>Dans leur chambre, les occupants pourront enlever leur masque.</p>
<b>Nettoyage des chambres</b>	Les chambres seront nettoyées chaque jour par du personnel du chambre. Il est demandé aux jeunes de ranger leur chambre (aucun vêtement au sol) tous les matins.
<b>La mixité</b>	La mixité dans les chambres n'est pas autorisée.
<b>Réparation des vélos</b>	En cas de nécessité de réparation d'un vélo, le CoReg Grand Est avancera le montant permettant d'assurer les travaux. Une refacturation sera ensuite adressée à la famille du jeune. Pour les réparations importantes (supérieures à 50 €), la famille sera contactée avant d'engager toute dépense. Un jeune ne pouvant plus faire de vélo pour cause de vélo inutilisable serait susceptible d'être amené à quitter le séjour, si le nombre d'animateurs ne permet pas d'encadrer des jeunes non roulants.
<b>Les renvois éventuels</b>	Un renvoi pour indiscipline ou autre motif fera préalablement l'objet d'une tentative de conciliation avec la famille et l'équipe pédagogique. Dans le cas où le renvoi est prononcé définitivement, une information sera communiquée aux parents ou aux tuteurs.



## 9/ La restauration


Les dîners et petits-déjeuners seront préparés par le cuisinier du centre.

Les pique-niques du midi seront livrés sur les lieux de pique-nique par notre intendant.

Les dîners seront chaque soir à 19 h. La sortie du restaurant sera autorisée par les animateurs, lorsque tous auront fini leur repas.

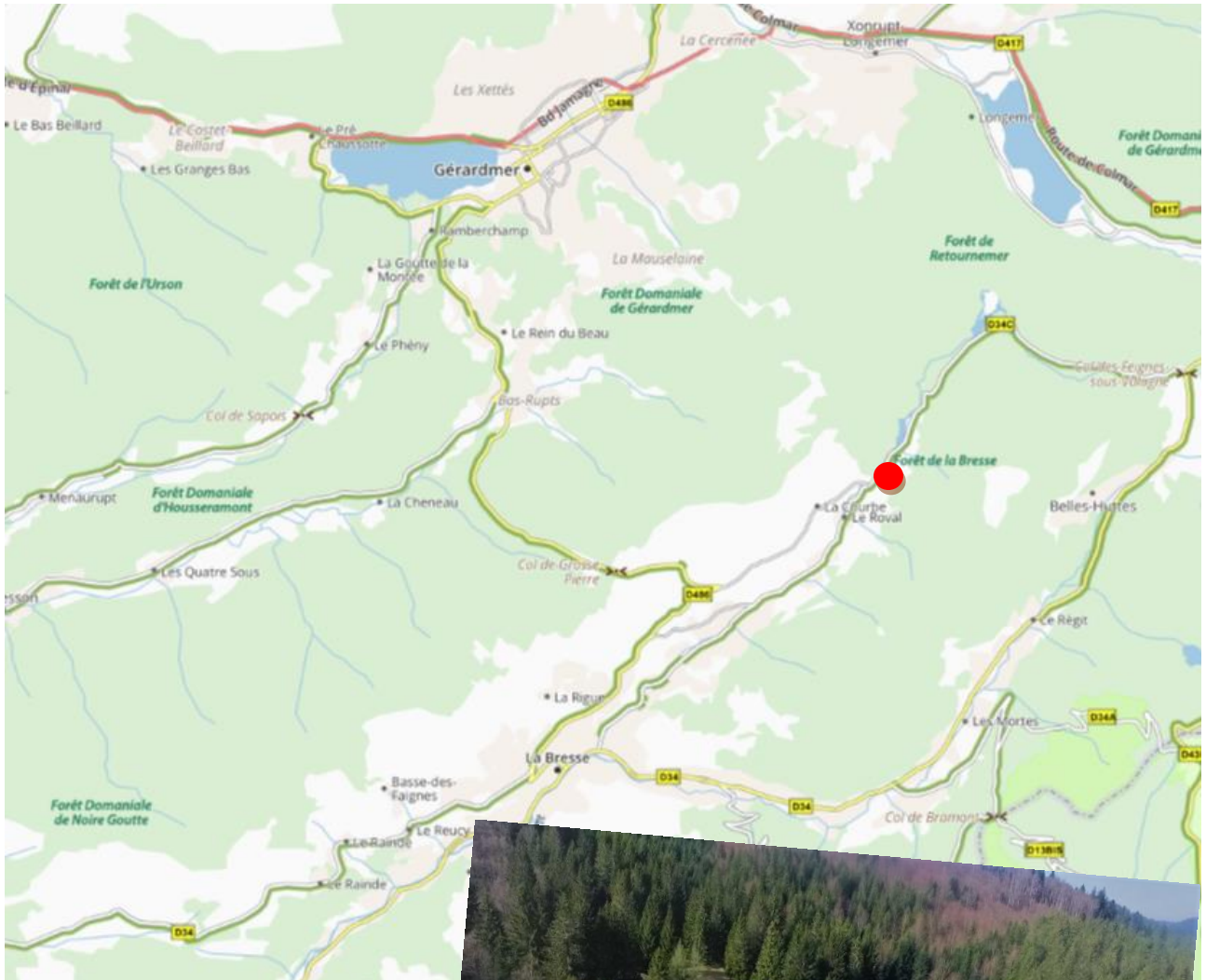


### Les menus

	Déjeuners (pique-nique sauf samedi)	Dîners
Dimanche 16 août	 Le pique-nique du premier jour est à apporter par chaque participant.	
Lundi 17 août		
Mardi 18 août		
Mercredi 19 août		
Jeudi 20 août		
Vendredi 21 août		
Samedi 22 août		



## 10/ L'organisation dans l'espace



Début du séjour, dimanche 16 août, à 11 h. Accueil au centre Le Pont du Metty – 21 Route de la Courbe - 88250 La Bresse.  
Le transport est à la charge de chaque participant jusqu'à La Bresse.



### **Salles et équipements mis à notre disposition durant le séjour**

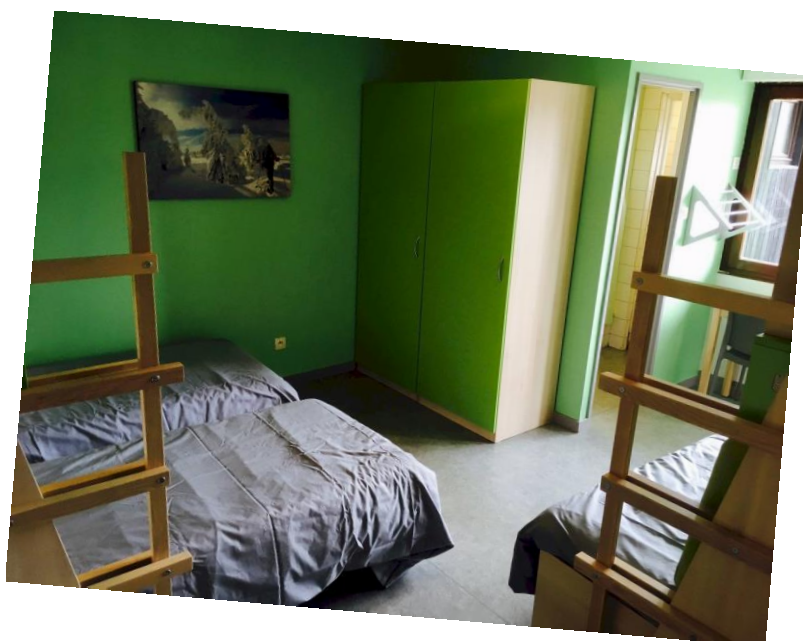
1 salle fermée pour le stockage des vélos.  
Une salle d'activité  
Une salle de réunion et de stockage du matériel pédagogique pour les animateurs  
Des terrains de jeux extérieurs



## Les chambres

Chambre 1	1 lit	Douche	
Chambre 2	3 lits	Douche + WC	
Chambre 3	3 lits	Douche + WC	
Chambre 4	3 lits	Douche + WC	
Chambre 5	3 lits	Douche	
Chambre 6	3 lits	Douche + WC	
Chambre 7	3 lits	Douche + WC	
Chambre 8	3 lits	Douche + WC	
Chambre 9	4 lits	Douche*	
Chambre 10	4 lits	Douche*	
Chambre 11	4 lits	Douche*	
Chambre 12	4 lits	Douche*	
Chambre 14	4 lits	Douche*	

\* WC sur le pallier



## ***11/ Le transport et l'accueil***

Le transport est à la charge de chaque participant jusqu'à La Bresse, pour un début de séjour dimanche 16 août à 11 h.

Adresse : Le Pont du Metty – 21 Route de la Courbe - 88250 La Bresse

Fin du séjour : samedi 22 août après le déjeuner (à 13 h 30).

## ***12/ Compte-rendu journalier***

Tous les coûts sont compris dans le montant du séjour : animateurs, visites, restauration, hébergement, animations.

Cependant, si le séjour est vendu 240 €, le coût réel est de 390 € par personne. Ce rabais est permis grâce aux subventions que le CoReg demande auprès de la FFCT et de l'état (fond ANS).

Cependant, ces financeurs demandent un compte-rendu d'activité rédigé par les jeunes. Aussi, chacun aura à prendre la plume une fois durant le séjour, pour raconter le déroulement de sa journée (comptes-rendus seront rédigés, chaque soir après le dîner). Et pour que personne ne soit oublié, un tirage au sort (aléatoire) a été effectué à l'avance :

<b>Dimanche 16 août</b>	
<b>Lundi 17 août</b>	
<b>Mardi 18 août</b>	
<b>Mercredi 19 août</b>	
<b>Jeudi 20 août</b>	
<b>Vendredi 21 août</b>	
<b>Samedi 22 août</b> (envoi par mail après le séjour)	

## ***13/ Le cadre, la loi***

Les activités proposées sont organisées dans le respect des textes législatifs, des réglementations de Jeunesse et sport et celles de la FFCT. En aucun cas ce projet pédagogique ne se veut rigide et strict. Il doit simplement permettre de donner des consignes de vie pour un séjour sûr et serein avec jeunes et adultes.



## ***14/ Communication***

Les informations et documents suivants ont été envoyés aux familles par mail :

- Projet éducatif de l'organisateur
- Le présent document : projet pédagogique de l'équipe d'animation
- Descriptif du séjour, modalités d'inscription
- Fiche d'inscription (à retourner)
- Fiche sanitaire (à retourner)
- Séjour à suivre en direct sur le site du COREG (compte-rendu journalier mis en ligne le lendemain matin de chaque journée) :

<https://ffct-grand-est.fr/evenements/sejour-aoutien-des-jeunes-cyclos-du-grand-est-2020/>

## ***15/ Les partenaires/prestataires***

Le séjour fera appel à plusieurs prestataires de service :

- Hébergement du centre du Pont du Metty
- Pour les repas : centre du Pont du Metty
- Pour les visites, des guides assisteront nos différents groupes.
- Pour les activités sportives hors vélo : professionnels des diverses activités
- Pour le nettoyage des bâtiments : centre du Pont du Metty

## ***16/ Evaluation du projet***

Le projet sera évalué tout au long de son montage et de son déroulement par :

- Adhésion des bénévoles au projet pédagogique (nombre de candidatures).
- Adhésion des jeunes (et de leurs parents) au projet du séjour (nombre d'inscriptions).
- Un compte-rendu du séjour sera rédigé chaque jour par les jeunes eux-mêmes.

**17/ Groupes pour dimanche 16 août** (les fiches sanitaires seront préparées avec ces groupes)

Les groupes sont constitués selon les âges et seront adaptés dès le deuxième jour, selon avis des encadrants.

Groupe VTT 1			

Groupe VTT 2			

Groupe VTT 3			

Groupe VTT 4			

## 18/ Récépissé de déclaration du séjour à Jeunesse et Sport



PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE

### Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Meurthe-et-Moselle

Cité administrative - Bâtiment P - 45 rue Sainte Catherine CS 70708  
54064 NANCY

Tél. : 03.57.29.12.82/85 - Fax. : 03.83.48.42.42 - Mél. : ddc-s-acm@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Affaire suivie par Céline PREVOST  
Tél. : Marie MOUJEARD

### Accusé de réception de la fiche initiale n° 0540945SP000319 de déclaration d'un Séjour sportif

Cet accusé de réception atteste que l'organisateur a bien exécuté la première partie de la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 3 novembre 2014.

Il ne préjuge en rien de la conformité des informations communiquées avec la réglementation.

Il appartient à l'organisateur de communiquer à l'administration la fiche complémentaire au plus tard 8 jours avant le début de l'accueil. À défaut, la fiche initiale sera réputée n'avoir jamais été déposée.

#### Organisateur

Dénomination : **COMITE REGIONAL GRAND EST DE CYCLOTOURISME**

Code : 054ORG0945

Adresse : 13 rue Jean Moulin  
54510 TOMBLAINE

**Dates** Du 16/08/2020 au 22/08/2020

**Effectif prévisionnel des mineurs accueillis** (maximum, pour un jour)

Total = 24                      Moins de 6 ans = 0                      6 à 13 ans = 18                      14 à 17 ans = 6

**Effectif prévisionnel des animateurs**

Total = 7                      Qualifiés = 7                      Stagiaires = 0                      Sans qualification = 0

#### Implantation

Pont du Metty                      21, route de la Courbe                      88250 LA BRESSE

Fait le 18/06/2020 à Nancy

Pour le Préfet de Meurthe et Moselle et par délégation

Pour le Directeur Départemental de la D.D.C.S.

l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports

Olivier FERRE



## 19/ Services et secours



**Enfants en danger ?  
Parents en difficulté ?**

Le mieux, c'est  
d'en parler !

**119**

24h APPEL GRATUIT 7j/7

ALLÔ ENFANCE EN DANGER

[www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)

URGENCES 112 - SAMU 15 – POMPIERS 18 - POLICE/GENDARMERIE 17	
<b>Médecine générale</b>	<b>Hôpitaux</b>
Cabinets médicaux à La Bresse (à 10 min. du centre en voiture) avec médecins, dentiste et kinésithérapeute	Hôpital de Remiremont A 40 min. du centre en voiture 03 29 23 41 41
Cabinet des Dr Leroy, Arnould et Hoefgaertner 03 29 25 53 08	Hôpital de Gérardmer – Urgences de jour 22 Boulevard Kelsch, 88400 Gérardmer Horaires : ouvert 24 h/24 Téléphone : 03 29 60 29 60
Cabinet du Dr Menière 03 29 25 40 09	
	<b>Mairie</b>
	Mairie de La Bresse 12 Place du Champstel - 88250 La Bresse 03 29 25 40 21
<b>Dentistes</b>	<b>Pharmacies</b>
Dr Mathieu BERTRAND Chirurgien-dentiste 18 Rue De L'église 88250 La Bresse	Pharmacie du Hohneck 03 29 25 41 13
Dr Francois PIERREL Chirurgien-dentiste 11 Rue Du Hohneck 88250 La Bresse	Pharmacie Doridant 03 29 25 40 65
<b>Forces de l'ordre</b>	<b>Pompiers</b>
Gendarmerie de La Bresse 54 Grande Rue, 88250 La Bresse 03 29 25 40 17	Centre d'Incendie et de Secours de La Bresse 6 Rue Paul Claudel, 88250 La Bresse
<b>Vélociste</b>	
Sports Passion	